

HISTOIRE DES RAPPORTS HUMAINS-ANIMAUX DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES.

par Marc V. Catsaras *

Récemment, en 1997 (7), "les problèmes humains-animaux de la société moderne" ont été examinés à la lumière des comportements actuels des humains à la surface du globe. Ensuite, plus récemment, en 1998 (9), nous avons considéré quelles étaient la "place et situation des animaux chez les humains" à travers diverses civilisations repérées dans les différentes régions du monde.

Aujourd'hui, notre intention est de nous placer dans une perspective historique, c'est à dire de balayer une large période depuis les temps anciens pour arriver, en passant par la préhistoire, aux périodes historiques et aux temps modernes. Ceci nous permettra de réaliser combien nos comportements peuvent être différents, en fonction des catégories d'animaux d'une part, et des civilisations considérées d'autre part.

Notre sujet sera limité aux sociétés occidentales. Nous entendons par ce terme, en raison du fait que notre civilisation est fortement imprégnée de l'influence gréco-latine et marquée par la mentalité judéo-chrétienne, désigner:

- dans l'ordre, chronologique: les civilisations du Moyen-Orient (empire babylonien, Assyrie, Perse, Egypte), celles du bassin méditerranéen (Grèce et Rome), et celles qui ont suivi pour aboutir à l'actuelle civilisation,

- du point de vue géographique: l'Europe, la Grande: de l'Atlantique à l'Oural, l'Amérique du Nord, et une petite partie du Moyen-Orient actuel (Egypte, Liban, Israël et Turquie).

Selon les circonstances, nous serons amenés à parler de trois grandes catégories d'animaux: les animaux libres, que nous qualifions généralement de sauvages d'une manière sans doute exagérée, les animaux de rente, domestiques pour les besoins de la consommation humaine, et les animaux de compagnie. Mais, pour ne pas tomber dans un excès de compartimentage, une telle différenciation ne sera utilisée que dans les cas qui la nécessitent.

1. LE PASSE DANS NOS SOCIÉTÉS OCCIDENTALES

Les rapports humains-animaux sont connus depuis des temps immémoriaux, et il y a lieu d'observer à ce sujet quelques points communs à tous les humains, quels qu'ils soient, qu'ils appartiennent à nos sociétés ou à d'autres. On peut les résumer ainsi:

- il existe de nombreux niveaux de relations;

- les relations humains-animaux sont toujours, dans les commencements, matérielles; celles-ci seront examinées dans une première partie;

- ces relations ont connu des phases successives parfaitement bien repérées.

* *Professeur de l'Institut Pasteur. Institut Pasteur, B.P. 245, 59 019 Lille Cédex.*
Communication présentée le 6 mars 1999

1.1 - Dans les premiers temps, l'animal dans la nature constitue pour les humains une source de nourriture, comme les végétaux: céréales, fruits, légumes. En effet, manger est une nécessité biologique absolue pour tous les êtres vivants, et nous avons développé cette question dans un article publié en 1992 (3). Dans la tradition judéo-chrétienne, c'est un premier exemple à ce sujet, la Bible, dans la Genèse, fait état d'un distinguo essentiel: avant le Déluge, seuls les végétaux sont autorisés aux humains pour leur nourriture; ce n'est qu'après le bouleversement généré par l'événement, reconnu aujourd'hui comme réalité géologique, que Dieu accorde à nos lointains ancêtres le droit de consommer la chair animale (oiseaux, produits de la mer, animaux terrestres - Genèse 1-28-29 et 9-1-4). La consommation des viandes et des végétaux suscite un débat qui comporte, au plan éthique, des considérations parfois passionnées ; cette question a été examinée dans une publication récente, en 1997 (8).

1.2 - Les moyens utilisés, pour la chasse, par les humains ont été tout d'abord particulièrement simples, sans le moindre outil, au mieux des massues en bois. Puis, les humains mettent au point des armes de plus en plus perfectionnées: pierres et os taillés, arcs et flèches, armes de poing, telles les piques, les pieux, les javelots ou les épées. Après les armes, ils imaginent des systèmes de chasse organisés, dont nous avons déjà parlé, en 1996 (5).

1.3 - Ensuite, les humains mettent au point un autre système; par le biais de la domestication, ils se constituent en quelque sorte un garde-manger à portée de la main. De nombreuses espèces animales sont concernées; indépendamment des peuples et des périodes, les espèces domestiquées sont essentiellement fonction du climat. La domestication des animaux apporte aux humains quelque souci sans doute, mais surtout de très grands avantages: la chair des animaux et leurs productions, le lait en particulier, procure une nourriture sûre et abondante; mais de plus les animaux sont utilisés pour le travail en agriculture, et pour le transport; ils sont également les auxiliaires des humains pour la guerre, et tous ont accompagné ceux-ci dans toutes leurs conquêtes. Si les conséquences de la domestication animale sont essentiellement positives pour les humains, il n'en est pas toujours de même pour les animaux, et il a fallu attendre les dernières décennies pour voir la situation évoluer dans le sens d'une attention de plus en plus développée à leur endroit, nous en reparlerons plus loin.

1.4 - Enfin, l'animal devient, quelle que soit la société ou l'époque, une compagnie. Dans cet emploi, aujourd'hui comme hier, l'animal de compagnie n'a pas d'utilité, du moins au sens où celle-ci peut s'entendre dans la situation précédente. Par contre, il a une importance primordiale pour apporter réconfort et soutien moral à l'humain auquel il est lié, pendant leur vie terrestre à tous les deux, et cet aspect du rapport humain-animal prend une place considérable dans notre société actuellement. Nous y reviendrons dans l'un des chapitres suivants.

1.5 - Un tel partenariat, décliné ci-dessus dans ses différents aspects, ne peut manquer d'entraîner des conséquences générales, dont l'impact est particulièrement négatif. L'une d'entre elles émaille notre histoire commune d'épisodes tragiques: ce sont les anthroozoonoses, que nous ne développerons pas dans ce mémoire, cela n'est pas l'objet; néanmoins, nous évoquerons simplement le dernier avatar connu de ce volumineux dossier: l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (E.S.B.) et la Maladie de Creutzfeld-Jakob atypique (M.C.J.a.) humaine.

Une deuxième conséquence découle du partenariat évoqué; elle est le résultat, inévitable, de l'utilisation que les humains font des animaux pour progresser dans les connaissances

médicales et scientifiques: l'expérimentation animale, dont le dossier est douloureux, difficile, et hors de notre propos.

2. L'HISTOIRE DE NOS SOCIÉTÉS SUR LE PLAN INTELLECTUEL

Les relations humains-animaux, examinées précédemment sont strictement matérielles, mais les aspects intellectuels, abordés dans un second temps pour des raisons didactiques, alors qu'ils sont quasiment contemporains des précédentes, sont tout aussi importants, sinon plus importants. En effet, les aspects intellectuels des relations humains-animaux, sont liés à des activités humaines essentielles, au sens propre du terme: la pensée, l'art, la culture.

2.1 - Dans les sociétés, que l'on peut dater de environ - 20 000 à - 4 000 ans avant J.-C., des civilisations d'un puissant intérêt, en particulier dans nos régions de l'Ouest - européen, ont existé et ont vécu des événements d'une ampleur considérable, mais nous ne pouvons que nous perdre en conjectures sur ceux-ci, en raison de l'absence totale de documents écrits. Cependant, au cours des dernières décennies, on a pu faire quelques découvertes importantes, qui éclairent assez bien les réalisations de ce qu'il est convenu d'appeler l'art pariétal. Dans les grottes de Lascaux et Cosquer, pour ne citer que les plus célèbres pour la période considérée, toutes les décorations étudiées permettent de remarquer que partout les animaux sont seuls présents d'une part, et que le caractère sacré des représentations est, sans conteste, associé à l'oeuvre de nos ancêtres. Il est particulièrement intéressant d'observer que, de nos jours au XX^{ème} siècle de notre ère, un travail identique: l'art rupestre (en Australie, par exemple) est toujours pratiqué et que les mêmes caractéristiques que précédemment peuvent être relevées. La thèse de Laurent Bazin, soutenue à Lyon en 1997 (1) mérite d'être lue pour plus de détails.

2.2 - A environ - 4000 ans avant J.-C., 4320 ans avant notre ère si l'on veut être plus précis, commence la période historique. Dans nos sociétés, en Babylonie, en Assyrie, en Chaldée, à Crète, on observe la présence de religions qui ont toutes pour emblème: le Taureau. L'un des plus beaux spécimens de taureau assyrien se trouve au musée du Louvre: c'est le dieu taureau ailé à tête humaine.

En Perse, on trouve dans l'ouvrage bien connu du Zend Avesta des prières au taureau sacré, au taureau "qui fait croître l'herbe".

En Egypte, pendant deux millénaires, le boeuf Apis, en réalité un taureau, fut l'objet d'un culte religieux unique: emblème de Râ, le soleil, il représentait le dieu de la lumière, de la force et sa puissance créatrice. Les taureaux divins étaient momifiés. La notion de personne animale est alors établie, et comme l'explique si bien Paradis de Montcrif, en 1727 (10), la situation faite aux chats divinisés est très exceptionnelle: un traitement particulièrement soigné leur était assuré pendant leur vie et, après leur mort, embaumés eux aussi, on leur dressait des monuments et des autels.

A la même époque, on relève dans la mythologie scandinave un dieu taureau, dénommé Thor.

2.3 - La fin de l'adoration du Taureau en Egypte est curieusement décrite par Pierre Loti, dans son livre "La mort de Philoé". Il est de fait que 2 000 ans avant J.-C., avant les Ramsès (dont le nom dérive de Ram = bélier en celte, et aussi en anglais), l'un des pharaons Amenemhât, de la fin de la XII^{ème} dynastie substitue le culte du bélier Amon à celui du taureau Apis, et fait construire le temple de Karnak, qui est précédé d'une double file de sphinx à têtes de béliers.

2.4 - A la même époque, naît à Our, en Chaldée, un garçon appelé Abram (venu du bélier) dans une famille riche - on peut raisonnablement penser qu'une date précise: 2160 avant J.C.,

puisse être retenue; ce garçon, dont le père Terach est un descendant de Sem, l'un des trois fils de Noé, est appelé à connaître un avenir prestigieux, puisque ses deux fils Ismaël et Isaac auront comme postérité, le dernier les 12 tribus d'Israël et le premier les musulmans de Mekka (La Mecque). Tous sacrifient au Bélier; les Hébreux sont même interdits, sur le Sinaï, d'adorer le veau d'or.

Il en est de même en Assyrie et l'on peut voir, au Louvre, une sculpture assyrienne, datée de 800 ans avant notre ère, qui représente un personnage portant un bélier destiné au sacrifice.

Sur les tombes royales d'Our, en Chaldée, on a trouvé des ornements sur lesquels figure un bélier retenu par les cornes dans un buisson.

La mythologie grecque n'est pas en reste, puisque, à cette période, y figure le bélier, fils de Poséidon-Taureau. Au sujet des croyances grecques de l'époque, on ne peut ignorer la philosophie de Platon (et de ses disciples) qui définit la mort comme la séparation de la partie incorporelle d'un être vivant (l'âme) de la partie physique (le corps). La transmission des âmes dans des corps successifs d'une même espèce, donc la réincarnation, est également affirmée, ainsi que la réincarnation d'une espèce dans une autre, ou métempsycose. Cette question a été développée en 1993 (4).

2.5 - Puis, au début de notre ère, vient un homme, fils de Dieu: le Christ, désigné par Tertullien, comme par Saint Augustin ou Saint Jérôme par le terme "poisson". Les premiers chrétiens avaient comme signe de reconnaissance: deux poissons tête-bêche, alors que le Christ, agneau de Dieu, s'était offert en sacrifice pour ôter le péché du monde. Le bélier passe donc le relais au poisson.

Pour ce qui est des animaux, le christianisme, pourtant fondé sur la nonviolence, la pitié et le pardon fait, contrairement à l'Ancien Testament où la défense des animaux est développée, une part très faible à l'animal dans les Evangiles, ainsi que le remarque justement Laurent Bazin en 1997 (1). Il ne s'agit pas d'un reniement, tout au plus d'un simple oubli, car il existe sans conteste chez les chrétiens, une reconnaissance de la personne animale; en effet, quelques saints réhabilitent les animaux; tels Macaire, Blaise, Florian, et surtout François d'Assise qui, au XIIème siècle, appelait les animaux: nos frères. D'ailleurs, au Moyen-Age, comme nous l'avons écrit en 1992 (2), on n'hésitait pas à citer devant un tribunal un animal, donc une personne; dans la très grande majorité des cas, il est vrai, il s'agit d'un animal, perçu comme néfaste ou dangereux, tels le renard, la chouette ou le loup, par exemple . Cette pratique a survécu jusqu'au début de la Révolution de 1789, où l'on a vu des tribunaux du peuple condamner une personne animale, comble de l'absurde, pour des motifs d'ordre civique. Curieusement, c'est le triomphe des idées révolutionnaires et républicaines qui mit un terme à la reconnaissance de la personne animale, pour finalement exalter la seule personne: humaine.

2.6 - La suite des événements ne peut manquer d'être passionnante.

3. LES RAPPORTS HUMAINS-ANIMAUX DANS LA SOCIETE D'AUJOURD'HUI

Dans le cadre des rapports humains-animaux, nos sociétés aujourd'hui, par rapport au passé, présentent deux caractéristiques opposées:

- d'un côté, un développement de la violence, inconnu jusqu'alors, en raison du fait que nous vivons une période où la puissance matérielle acquise par les humains atteint des sommets, qui d'ailleurs sont aujourd'hui de plus en plus rapidement dépassés, comme nous l'avons montré en 1996(5);

- d'un autre côté, on peut observer une progression très nette des efforts significatifs réalisés grâce aux initiatives de groupes humains diversifiés: institutionnels, associations ou personnes privées, afin de sauvegarder l'animal libre, dit "sauvage", mais aussi les animaux de rente, et de

développer les rapports avec les animaux de compagnie dans des conditions dignes des humains et des animaux. Cette question a été abordée par nous en 1997 (6,7). Ce sera une quatrième partie.

Il ne saurait être question de répéter l'ensemble des données, qui ont été exposées dans les communications précédentes; nous invitons le lecteur à s'y reporter pour plus de détails. Nous allons simplement tenter de concentrer sur quelques points les caractéristiques de nos sociétés actuelles, afin d'en tirer éventuellement quelque enseignement qui puisse être utile pour l'avenir.

3.1 La violence, d'un point de vue général, est tout naturellement le premier point.

- La violence des sociétés humaines n'est pas une nouveauté; elle est connue depuis toujours, semble-t-il, quels que soient les groupes humains considérés, les périodes, les civilisations ou les territoires sur lesquels ils ont vécu.

Il faut d'ailleurs admettre que, certes, les humains ont exercé cette violence à l'égard des animaux, nos frères, mais qu'ils ont utilisé la violence vis à vis de leurs frères humains, comme disait François Villon, autant sinon plus que contre les animaux, et souvent même avec un raffinement distingué. On peut, sans crainte d'être démentis, affirmer que les humains sont des orfèvres en la matière.

Même la violence actuelle, liée à l'urbanisation, n'est pas nouvelle; celle-ci a pu être une réalité dans des périodes passées, et dans des civilisations urbanisées dispersées à la surface de notre zone.

- Mais le pouvoir de nuisance des humains était relativement limité, alors qu'aujourd'hui il atteint un niveau tel, en attendant mieux, que l'on peut être en droit de se demander si l'action des humains ne risque pas de mettre la Vie sur terre en péril, voire de l'anéantir. Ce point a été développé en 1996 (5). Comment a-t-on pu en arriver là ?

La puissance est une réalité à l'état naturel, et ses manifestations, sous forme de catastrophes, parfois impressionnantes, ont de tous temps marqué les humains; les manifestations naturelles actuelles ne peuvent en aucun cas nous faire oublier qu'elles persistent. La puissance, acquise par les humains, est directement fonction de la connaissance, et force est de reconnaître que la connaissance n'est pas nouvelle non plus et, là aussi, les exemples abondent dans le temps comme dans l'espace.

Mais, la connaissance est restée, pendant très longtemps, enfermée dans des cercles restreints, constitués des seuls initiés, comme si la connaissance, source de puissance, ne pouvait être mise à la disposition de quiconque, et devait être au contraire acquise par des individus sélectionnés, et instruits des dangers qui pouvaient résulter d'une utilisation maladroite ou malintentionnée.

- La connaissance connaît de nos jours une véritable explosion, relayée par ailleurs par le développement considérable des moyens de communication, d'où une extrême diffusion. Le point de départ de la diffusion est incontestablement marqué par la découverte, dans nos pays, au XV^{ème} siècle, de l'imprimerie. Les sciences, en particulier, les sciences physiques, ont immédiatement commencé à se développer, dès le XVI^{ème} siècle; le mouvement s'est amplifié aux XVII^{ème} siècle, et les sciences ont réellement pris leur essor au XVIII^{ème}, qui méritera d'ailleurs le qualificatif de "Siècle des lumières" pour aboutir, au XIX^{ème} et surtout au XX^{ème} siècle, à leur point le plus haut, pour le moment.

Il convient de remarquer que, jusqu'à une période relativement récente: à peu près la période de la Seconde Guerre Mondiale, le développement de la connaissance, scientifique, s'est produit exclusivement en Occident. Depuis, on constate une expansion de cette connaissance à travers le monde; elle a en effet pénétré des zones hors du territoire occidental: chinoise, hindoue, africaine ou sud-américaine. Même si ces différentes zones ont connu antérieurement l'influence, civilisatrice en même temps que coloniale, de l'Occident, ce n'est qu'aujourd'hui que le monde entier accède à la connaissance la plus approfondie.

- Dans le même temps, on constate donc, d'une part une progression foudroyante des sciences physiques, dont la médecine fait partie, et on assiste, d'autre part, à ce qu'il est convenu d'appeler l'effondrement des valeurs, en particulier dans nos sociétés occidentales, même si quelques efforts sont faits pour en rayer le phénomène. De plus, chez nous, il y a incontestablement une mise en sommeil des études, travaux ou même simplement considérations sur les sciences métaphysiques. Outre que cela est loin d'être le cas des autres civilisations: hindoue, ou chinoise, notamment, nous devrions être les derniers à nous laisser aller à de si coupables penchants, puisque nous devrions savoir, nous Occidentaux, ce que les Grecs anciens avaient solidement établi, à savoir que les sciences métaphysiques sont beaucoup plus importantes que les sciences physiques.

3.2 La violence envers les animaux constituera un second point.

- Les animaux, qui vivent en liberté, dits "sauvages", subissent, de la part des humains, des violences de type actif que nous avons examinées en détail en 1997- (6). La chasse, sur terre, pour des raisons non alimentaires, existe depuis longtemps, mais les moyens limités utilisés n'avaient pas de grandes conséquences ; et même on pratiquait déjà une chasse contrôlée dans un souci d'équilibre des espèces: on faisait ainsi de l'écologie sans le savoir. La chasse, pour ces mêmes raisons, plus ou moins discutables, connaît, depuis quelques décennies, un développement à outrance, qui est possible en raison des moyens techniques de plus en plus perfectionnés disponibles, et de nombreuses espèces sont ainsi mises en danger. Dans les mers, les techniques de pêches industrielles, dans le but cette fois de nourrir les populations, connaissent une telle efficacité, exacerbée le plus souvent pour des raisons économiques, que dans nos régions, la ressource a baissé de façon dramatique. Dans les airs, la chasse a pour motivation essentielle le sport, mais là aussi de nombreuses espèces sont mises en danger, même si les moyens mis en oeuvre, malgré quelques "améliorations" techniques indéniables, sont demeurés de même nature que dans les siècles passés. Le risque provient en fait du nombre des chasseurs, qui a crû dangereusement.
- Les animaux de rente ne sont pas oubliés par les humains; l'intérêt nutritionnel au plan économique qu'ils représentent, justifie bien évidemment le soin que nous leur consacrons. Cependant, de nombreuses pratiques, actuelles d'élevage ont pu porter ou portent encore atteinte au bien-être, voire à la santé des animaux ainsi traités. Il faut ajouter l'application, dans nos élevages, de règles de sélection favorables à quelques races, limitées, particulièrement intéressantes sous l'angle du rapport, au détriment de races plus rustiques et moins rentables, dont le patrimoine génétique risque de disparaître; on peut souhaiter que les efforts faits par tous ceux qui oeuvrent pour qu'une telle richesse demeure à un niveau suffisant, soient couronnés de succès.
- La pression démographique des humains constitue une violence de type passif; elle n'est pas moins dangereuse. Rien que dans nos régions, on peut noter des conflits, plus ou moins liés à ce facteur, avec leur cortège de guerre, de misères économiques. C'est encore bien pis dans le reste du monde, et la conséquence première de l'augmentation du nombre des humains, non contrôlée, est purement mécanique: la lutte pour l'espace disponible; de nombreuses espèces animales sont menacées dans leur existence parce que la multiplication des humains détruit leur environnement et donc leurs possibilités de se nourrir, de se reproduire, et finalement de survivre.
- La croissance des villes est également un facteur de pression de type passif, que nous connaissons aussi dans nos régions occidentales, avec des augmentations très fortes des consommations d'énergie, et des pollutions de l'environnement qui en découlent.

De plus, la société urbaine voit se développer une criminalité de toutes natures particulièrement violente, et l'exemple des chiens de défense et d'attaque, au sujet desquels un projet de loi en France va revenir en seconde lecture devant le Sénat, illustre incontestablement les phénomènes de violence que développe la société urbaine.

- Tous les phénomènes de violence provoqués par les humains s'exercent généralement directement sur leurs frères humains. Mais ils ont comme conséquence indirecte d'atteindre également les animaux; en effet, les déchaînements de violence, typiques de nos sociétés modernes, traduisent le mépris de la vie des autres manifesté par ceux qui tuent et, dans ce cas, il n'est pas fait de différence entre les animaux et les humains. D'ailleurs, les cas d'incendie de forêt en France, en Espagne, en Italie ou en Grèce, le plus souvent criminels, provoquent des dégâts particulièrement dommageables certes aux humains, à l'environnement (destruction de végétaux), mais de plus provoquent la mort de très nombreux animaux.

Curieusement, toutes ces violences provoquées par les humains entraînent de la part de beaucoup de nos contemporains un rejet de leurs semblables, et la recherche d'un refuge auprès de leurs compagnons animaux. C'est l'autre face de la nature humaine.

4. LES DEVOIRS ET BESOINS DES HUMAINS ET LES ANIMAUX AUJOURD'HUI

4.1 La protection animale - le bien-être animal:

- La faune, dite sauvage, a tellement souffert des massacres rappelés plus haut qu'une convention internationale, dite Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune sauvage menacées d'extinction, a été signée dès 1973, et elle est aujourd'hui en vigueur dans 130 pays; des conférences se réunissent régulièrement: les dernières ont eu lieu à Fort-Lauderdale, aux Etats Unis d'Amérique en septembre 1994, puis au Zimbabwe en 1997. Il y a certes des imperfections, des violations, mais une telle réglementation est indispensable, et il faut sans cesse faire des efforts pour que son application soit réelle et générale.
- La protection animale a une certaine dimension dans notre propre pays où la législation a commencé par la loi Grammont de 1850, puis a été rénovée par la loi obtenue après un long combat, en 1963, par notre confrère et collègue, le Docteur Fernand Méry, distingué praticien. Une modification de la définition légale de l'animal est en route; il n'est déjà plus une chose, comme le définissait le code Napoléon, et c'est un progrès essentiel dont l'Académie Vétérinaire de France a discuté à l'occasion de ses dernières séances solennelles : les jeudi 3 décembre 1992, le 1^{er} décembre 1994 et 5 décembre 1996, il ne peut cependant être question d'en faire un sujet de droit. Un statut intermédiaire est en bonne voie.
- Pour les animaux de rente, les conditions imposées dans les élevages industriels (veaux, porcs, volailles) pour des raisons strictement de rentabilité économique, comme nous le rappellerons ci-dessus, ont provoqué à juste titre dans l'opinion des réactions telles que l'Union Européenne prend des mesures dans de nombreux domaines. Afin de revenir à des pratiques plus en rapport avec le respect de la vie, une décision récente prise par l'U.E. au sujet des veaux, par exemple, apparaît très démonstrative. En effet, après l'accord politique du Conseil Agricole en décembre 1996, les Ministres de l'Agriculture ont approuvé le dossier du bien-être des veaux élevés en batterie (seule l'Italie a voté contre) en janvier 1997; les nouvelles règles prévoient l'interdiction d'élevage en box individuel après huit semaines, et précisent les surfaces minimales disponibles à respecter pour les cages individuelles et l'élevage en groupe, pour lequel des espaces croissant en fonction du poids sont prévus; ces règles sont applicables

depuis le 1er janvier 1998 aux exploitations neuves ou reconstruites; quant aux installations existantes, celles-ci devront être mises en conformité pour la fin de l'année 2006 au plus tard.

Une telle réglementation, au niveau européen, démontre à l'évidence les progrès réalisés dans le domaine de la protection, et le souci du bien-être animal. D'autres exemples pourraient être donnés; tous illustreraient la démarche de notre temps dans ce domaine. Toutes les espèces animales sont concernées, de même que tous les secteurs: bien-être, conditions de séjour, soins corporels, alimentation, soins médicaux et chirurgicaux pour les animaux font l'objet d'un suivi attentif de la part des humains qui s'en occupent.

4.2 Problèmes affectifs des humains et des animaux de compagnie

L'animal compagnon, de l'humain existe dès l'aube de nos civilisations, nous le rappelions au début de ce mémoire. La question n'est donc pas nouvelle, mais elle a pris incontestablement, au cours des dernières décennies, une importance grandissante, tout particulièrement dans nos sociétés occidentales.

- De tout temps, d'après ce que nous en savons, les humains ont recherché la compagnie des animaux; quant aux animaux, pour certains d'entre eux en tout cas, ils ont également recherché la compagnie des humains. Un exemple entre tous est parfaitement démonstratif: le remarquable attelage réalisé, depuis des millénaires, par l'homme et le cheval. La relation entre ces deux êtres s'est développée sur tous les plans: économique, rural, militaire, certes, mais aussi culturel, esthétique, et de plus elle a été l'occasion, jamais démentie, d'une relation affective entre l'homme et son cheval. Il n'est pas douteux que, de ce point de vue, l'effondrement de la civilisation liée au cheval, relativement récent, a privé les humains d'une source d'affection d'origine animale, infinie, profonde, continue, constamment renouvelée, et disponible pour le plus grand nombre, sans distinction de l'origine sociale. C'est peut-être cela qui manque le plus cruellement dans nos sociétés industrielles occidentales.
- La vie des humains n'a jamais été facile; aujourd'hui elle ne l'est toujours pas, même si, et peut-être parce que, le développement des biens et commodités matériels ont rendu cet aspect de la vie beaucoup plus aisé. Il est vrai que, parallèlement, on a assisté à un effondrement des valeurs, comme nous l'indiquions supra. Par ailleurs, il faut bien admettre l'émergence d'un phénomène relativement récent: de très nombreuses personnes, adultes, âgées ou jeunes, voire adolescentes, se trouvent plongées, parfois brutalement, dans un désert affectif; elles sont coupées des chaudes relations, indispensables à l'équilibre de tout être humain structuré, si petit soit-il: la fraternité, la solidarité, l'entraide entre les voisins et les générations, se sont fortèment affaiblis. Et comme Jésus le dit dans le discours sur la fin des temps: "Et parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira." (Matthieu, 24-12). Manifestement les humains ne sont pas faits pour vivre ainsi, et pourtant la solitude est le lot, dans nos sociétés, d'un nombre croissant d'individus. Le désarroi s'installe, et il faut trouver une solution.
- Or, dans le même temps, on constate un développement considérable du nombre des animaux de compagnie: chats et chiens surtout, mais aussi de nombreux autres animaux, oiseaux, rongeurs, singes, reptiles ou encore félins divers et autres canidés. C'est tellement vrai que les journaux de médecine vétérinaire développent une information très complète auprès des praticiens au sujet des « Nouveaux Animaux de Compagnie » (N.A.C.). Grâce à l'animal qui apporte sa chaleur d'être vivant et son amour sans limite, est ainsi rétabli le lien qui manquait à l'humain rongé par la solitude. Mais, le phénomène s'est généralisé; il existe dans toutes les couches de la société, et aussi chez les humains qui ne sont pas seuls: les couples ou les familles ont aussi des animaux de compagnie.

Pour échapper au désarroi, d'autres, en moindre nombre par rapport aux précédents, mais leur nombre va néanmoins croissant, se réfugient dans les paradis artificiels: l'alcool, la drogue, la violence; certains attendent à leurs jou rs. Tous ces phénomènes, comme la solitude révélée par le besoin d'un animal, sont des signes caractéristiques du mal-être de nos sociétés actuelles.

- Il est un dernier point qui mérite attention, du point de vue psychologique : il s'agit du face à face entre l'humain et son animal. Il peut arriver que la situation de face à face, banale somme toute, prenne une telle dimension que l'humain perde le sens des réalités qui régissent le rapport humain-animal. Dans ces cas rares il est vrai, l'humain place l'animal sur le même plan, et il peut même arriver qu'il attribue à son animal ses propres Il est un dernier point qui mérite attention, du point de vue psychologique: il s'agit du face caractéristiques humaines, et le transforme ainsi en un autre lui-même.

L'inverse peut également se rencontrer, et on peut alors parler de face à face entre l'animal et son humain. Sans aller jusqu'au stade de la domestication, qui serait inversée en quelque sorte, on peut constater le cas de certains humains qui subissent, volontairement et consciemment bien souvent, de la part de leurs animaux un conditionnement, qui signe la relative emprise que certains humains acceptent bien volontiers, voire même recherchent, de la part de leurs animaux. La boutade de Jean Cocteau, "J'habite chez mes chats" est, à cet égard, assez révélatrice.

CONCLUSION

Les rapports humains-animaux sont une constante de la Vie sur terre, et ils sont caractérisés par leur diversité, leur complexité et aussi la complémentarité, qui autorise la question: que ferions-nous, frères humains, s'il n'y avait pas d'animaux ?

La violence exercée par les humains à l'égard des animaux doit, quelle que soit sa nature, être contrôlée et maîtrisée. Le devoir des humains est plus que jamais de défendre les chances de la Vie sur terre, et donc de protéger les animaux... et les végétaux, mais aussi les humains, car nous sommes tous sur le même bateau.

Le mal-être de nos sociétés, manifesté entre autres par le développement du besoin d'affection, qui est comblé par l'animal de compagnie, nécessite de revoir fondamentalement les conditions de fonctionnement dans notre société, si l'on veut tenter de résoudre ce problème essentiel.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 . **Bazin L.** (1996) - "Les relations entre l'homme et l'animal . Thèse Doct. Vétér., Fac.. Méd. et Pharm. Lyon.

2. **Catsaras M.** (1992)- "L'être et la personne chez les humains et les animaux". *Bull. Acad. Vét. de France*, 65, 355-359.
- 3 - **Catsaras M** (1992).- "Entretien et retrait de la vie par les humains et les animaux . *Bull. Acad. Vét. de France*, 65, 519-524.
- 4 - **Catsaras M** . '1993)- "L'âme et le transfert des âmes chez les humains et les animaux . *Bull. Acad. Vét. de France*, 66, 221-226.
- 5 - **Catsaras M** . (1996)- "Comportement des humains à l'égard des animaux et des végétaux et Vie sur la Terre". *Bull. Acad. Vét. de France*, 69, 117-124.
- 6 - **Catsaras M.** (1997).- "Les rapports Humains-Animaux dans nos sociétés à la fin du XXème siècle". *Bull. Acad. de France*, 70, 101-106.
- 7 - **Catsaras M** .- Les problèmes Humains-Animaux de la société moderne". *Bull. Soc. Vét. Prat. de France*, 81, 393-403.
- 8 - **Catsaras M.**(1997)- "Considérations éthiques sur la consommation des viandes et végétaux". *Bull. Acad. Vét. de France*, 1997, 70.
- 9 - **Catsaras M.** (1998) - Place et situation des animaux chez les humains. *Bull.Soc. Vét. Prat. de France*, 82, 317-325.
- 10 – **Paradis de Montcrif F.A.** (1988)- "Histoire des Chats" Ed. Guillaou, Paris 1727, réédité chez Pardès, Coll. Eden, Puisseaux, Orléans.